

OFFRE D'EMPLOI

AGENT(E)S DE MAILLAGE L'ARTERRE RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le regroupement des MRC/Ville de la région de la Chaudière-Appalaches est à la recherche de quatre agents de maillage qui desserviront la région. Le mandat des quatre agents de maillage sera de développer les opportunités de jumelages entre des propriétaires de terres agricoles ou des agriculteurs à la recherche de relève et des aspirants agriculteurs. Ces jumelages mèneront à des établissements agricoles durables, et ce, sur le territoire de la Chaudière-Appalaches.

Sommaire de la fonction

L'ARTERRE Chaudière-Appalaches est issue d'une concertation des 10 MRC/Ville de la région de la Chaudière-Appalaches, soit les MRC des Appalaches, Beauce-Sartigan, Bellechasse, Etchemins, L'Islet, Lotbinière, Montmagny, Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche et la Ville de Lévis. Quatre agents de maillage sont recherchés pour desservir la région. Le territoire est divisé en quatre (4) sous-régions et un agent de maillage est recherché pour chacune d'elles. Les sous-régions sont :

Sous-région 1	Sous-région 2	Sous-région 3	Sous-région 4
MRC des Appalaches	MRC Beauce-Sartigan	MRC de Bellechasse	MRC de L'Islet
MRC de Lotbinière	MRC des Etchemins	Ville de Lévis	MRC de Montmagny
-	MRC Robert-Cliche	MRC Nouvelle-Beauce	-

Pour chaque sous-région, l'agent de maillage sera basé dans une MRC/Ville hôte. Celle-ci sera à déterminer entre les MRC/Ville d'une même sous-région. De plus, chaque MRC/Ville devra fournir un endroit afin que l'agent de maillage puisse travailler et organiser des réunions. En plus des tâches habituelles, l'agent de maillage, de la sous-région 4, devra participer à la reddition de compte et agir à titre de répondant régional pour Chaudière-Appalaches.

Principales responsabilités

- Participe activement à la promotion du service local de L'ARTERRE;
- Recrute les aspirants agriculteurs qui désirent démarrer ou accroître leurs activités sur le territoire;
- Recrute les propriétaires fonciers qui désirent offrir des parcelles ou des terrains agricoles en location, les agriculteurs à la recherche de partenaires et les producteurs sans relève dans la planification du transfert de leur entreprise agricole;
- Reçoit et analyse les candidatures des aspirants agriculteurs et des propriétaires intéressés;
- Accompagne les candidats tout au long du processus de jumelage et, plus particulièrement, dans le repérage d'une propriété agricole ou d'un aspirant agriculteur, selon le projet, ainsi que dans les visites d'introduction entre les parties;
- Accompagne les candidats dans l'élaboration des conditions d'une entente lors d'un jumelage;
- Fait un suivi post-jumelage auprès des candidats pour favoriser la pérennité des ententes;
- Collabore à la mise en œuvre des PDZA et autres planifications régionales en lien avec le milieu rural.

Exigences

- Détenir une formation universitaire de 1^{er} cycle. Les formations privilégiées sont liées aux relations humaines, à l'agronomie, à l'aménagement du territoire, à la gestion de projet, au lancement d'entreprises, au développement des affaires, toute combinaison pertinente sera analysée;
- Minimum de 3 ans d'expérience professionnelle. De l'expérience en accompagnement d'entrepreneurs est un atout;
- Détenir de très bonnes connaissances du milieu agricole;
- Habilités relationnelles : écoute, empathie, facilité à établir des contacts, entregent;
- Connaissance du territoire de la région de la Chaudière-Appalaches, du développement économique et régional;
- Autonomie, sens de l'initiative et bonne capacité de gestion des priorités;

- Bonnes capacités d'analyse et de résolution de problèmes, esprit méthodique et vision globale;
- Diplomatie, habiletés politiques, habiletés pour le travail d'équipe et soucis du respect de la confidentialité;
- Bonne connaissance des outils informatiques couramment utilisés;
- Être flexible pour l'horaire de travail. Possibilité de rencontres le soir et la fin de semaine;
- Posséder un permis de conduire valide. Disponibilité et mobilité pour des déplacements réguliers sur le territoire.

Conditions de travail

- Horaire de 32 heures par semaine;
- Rémunération en fonction de la convention collective en vigueur. L'échelle salariale pour ce poste situe entre 40 000 \$ et 52 000 \$ sur une base annuelle selon l'expérience;
- Durée de l'emploi : 3 ans avec une possibilité de renouvellement;
- Chaque agent aura son port d'attache dans la MRC/Ville hôte de la sous-région auquel il est attiré;
- Entrée en fonction : début octobre 2018.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae avec une lettre de présentation avant 16 h 30 le 24 août 2018 par courriel à l'adresse suivante : administration@mrclislet.com, en indiquant en sujet la mention «Agent de maillage» et en spécifiant également dans quelle(s) sous-région(s) elles souhaitent travailler. Plusieurs sous-régions peuvent être mentionnées dans la lettre de présentation.

Seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.